



Rentrée 2018 - Renseignements pratiques à destination des parents

1. Manuels scolaires :

Pour les manuels, nous utilisons les services de l'ARBS, association à but non lucratif, qui intervient dans de nombreux établissements. Les réservations et le paiement en ligne se font exclusivement sur le site www.arbs.com (cf. flyer). Chaque famille se connectera sur le site pour accéder à son espace client et fera la commande en ligne. Il est conseillé de ne pas attendre la dernière minute pour le faire.

La distribution des manuels scolaires aura lieu le **mercredi 05 septembre 2018**. Les lycéens doivent obligatoirement se munir de leur carte à puce Génération Hauts-de-France.

En collège, les enseignants de français ont fait le choix de ne pas prendre de manuel pour plus de liberté pédagogique. 10 € seront donc portés sur la facture afin de couvrir les photocopies.

2. Carnet de bord :

Le carnet de bord qui comprend l'agenda et le carnet de correspondance, sera fourni le jour de la rentrée à tous les élèves pour la somme de 9,90€. Cette somme sera portée sur la facture annuelle. Le carnet de bord est un outil indispensable qui doit être complété et consulté au fur et à mesure. Il facilite l'échange entre les familles et l'établissement. Les parents veilleront à le réclamer régulièrement à leur enfant. En cas de perte, un nouveau carnet sera facturé 15€.

3. Rentrée :

Section	Date de rentrée	Horaire
6 ^{ème}	Lundi 03/09/2018	08h40
5 ^{ème}	Mardi 04/09/2018	08h40
4 ^{ème}	Mardi 04/09/2018	09h10
3 ^{ème}	Mardi 04/09/2018	09h35
3 ^{ème} Prépa Pro	Lundi 03/09/2018	09h35
1 ^{ère} année CAP AEPE	Lundi 03/09/2018	11h35
2 ^{ème} année CAP AEPE	Mardi 04/09/2018	11h45
CAP AEPE 1 an	Lundi 03/09/2018	11h35
1 ^{ère} année CAP Esthétique	Lundi 03/09/2018	11h35
2 ^{ème} année CAP Esthétique	Mardi 04/09/2018	11h45
CAP Esthétique 1 an	Lundi 03/09/2018	11h35
2 ^{ème} Pro Esthétique	Lundi 03/09/2018	10h45

Section	Date de rentrée	Horaire
1 ^{ère} Pro Esthétique	Mardi 04/09/2018	10h45
Ter Pro Esthétique	Mardi 04/09/2018	10h45
2 ^{ème} Pro ASSP	Lundi 03/09/2018	10h45
1 ^{ère} Pro ASSP	Mardi 04/09/2018	10h00
Ter Pro ASSP	Mardi 04/09/2018	10h00
2 ^{ème} GT	Lundi 03/09/2018	09h00
1 ^{ère} ST2S	Mardi 04/09/2018	11h15
Ter ST2S	Mardi 04/09/2018	11h15
FCIL Prépa Concours	Lundi 03/09/2018	11h50
1 ^{ère} année BTS ESF	Mardi 04/09/2018	14h00
2 ^{ème} année BTS ESF	Mardi 04/09/2018	14h45

Le jour de la rentrée, les élèves auront cours jusqu'à 16h50.

4. Internat :

Les élèves internes déposeront leurs affaires à l'internat à partir de 08h30 le jour de la rentrée (cf. tableau avec les dates de rentrée). L'installation se fera en fin de journée.

L'accueil des nouveaux internes aura lieu le lundi 03 septembre 2018 à 17h30 dans l'auditorium.

5. Photos de classes :

Les photos de classes auront lieu le **mercredi 05 septembre 2018 matin**.

6. Démarches et informations complémentaires :

	Collège	Lycée
Fournitures	<p>Pour les collégiens (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} et 3^{ème} Prépa Pro) : afin de faciliter votre rentrée, l'établissement propose un service de commande en ligne avec la livraison à domicile. Pour cela, veuillez-vous connecter sur le site www.cmaliste.fr.</p>	<p>La liste de fournitures vous a été envoyée par mail.</p>
Carte de transport	<p>⇒ Département de l'Aisne : les demandes sont à faire sur le site https://aisne.transportscolaire.hautsdefrance.fr pour les collégiens. Les cartes seront remises à la rentrée.</p> <p>⇒ Département du Nord : Les demandes sont à faire sur le site : https://transportscolaire.lenord.fr</p>	<p>⇒ Département de l'Aisne : les demandes de cartes doivent passer par l'établissement. Les cartes seront remises à la rentrée.</p> <p>⇒ Département du Nord : Les demandes sont à faire sur le site : https://transportscolaire.lenord.fr</p>
Casier	<p>Des casiers sont prévus pour les collégiens moyennant une location de 5€ qui apparaîtra sur la facture annuelle. La priorité sera donnée aux ½ pensionnaires qui le souhaitent. Merci d'effectuer la demande en répondant au lien doodle ci-après : https://doodle.com/poll/fd95e4igex2gfvs8</p>	
Etude surveillée	<p>Une étude surveillée est proposée pour les collégiens de 16h50 à 17h45, les lundis, mardis et jeudis à partir du 10 septembre. L'inscription vaut pour la période (de vacances à vacances). L'inscription se fera via un lien doodle qui vous sera transmis par mail.</p>	
Carte génération Hauts de France		<p>La carte génération Hauts de France permet, en début d'année scolaire, de financer l'acquisition des manuels scolaires et des équipements professionnels nécessaires à la scolarité.</p> <p>Pour les lycéens des filières générales, technologiques et professionnelles, cette aide atteint 100 euros la première année et 55 euros les années suivantes.</p> <p>La demande est à faire sur le site : generation.hautsdefrance.fr.</p>
Collège au cinéma	<p>Dans le cadre de l'opération « collège au cinéma », 3 séances de cinéma seront programmées sur l'année scolaire. 7,50€ seront donc portés sur la facture annuelle.</p>	
Soutenance de projet	<p>Dans le cadre du DNB, les oraux de soutenance de projet, pour les élèves de 3^{ème} et 3^{ème} Prépa Pro, auront lieu le mercredi 13 mars 2019 après-midi (examen blanc) et le mercredi 29 mai 2019 après-midi (épreuve DNB).</p>	

7. Réunions de parents :

L'Assemblée Générale de l'A. P. E. L. (Association de Parents d'élèves) aura lieu le **vendredi 14 septembre 2018 à 19h00** à l'auditorium. Nous comptons sur votre présence.

Section	Réunion de rentrée	1 ^{ère} rencontre parents/professeurs	2 ^{ème} rencontre parents/professeurs
		<i>Les rendez-vous sont à fixer en ligne sur Ecoledirecte</i>	
Internes	Vendredi 07/09/2018 à 17h00		
6 ^{ème}	Lundi 10/09/2018 à 17h00	Jeudi 29/11/2018 à partir de 16h00	Mardi 26/03/2019 à partir de 16h00
5 ^{ème}	Mardi 11/09/2018 à 17h00	Jeudi 06/12/2018 à partir de 16h00	Jeudi 28/03/2019 à partir de 16h00
4 ^{ème}	Mercredi 12/09/2018 à 17h00	Jeudi 29/11/2018 à partir de 16h00	Mardi 26/03/2019 à partir de 16h00
3 ^{ème}	Jeudi 13/09/2018 à 17h00	Jeudi 06/12/2018 à partir de 16h00	Jeudi 28/03/2019 à partir de 16h00
3 ^{ème} Prépa Pro	Jeudi 13/09/2018 à 17h00	Vendredi 07/12/2018 à partir de 16h00	Jeudi 28/03/2019 à partir de 16h00
1 ^{ère} année CAP AEPE	Lundi 03/09/2018 à 11h35	Vendredi 23/11/2018 à partir de 16h00	
2 ^{ème} année CAP AEPE		Vendredi 23/11/2018 à partir de 16h00	
1 ^{ère} année CAP Esthétique	Lundi 03/09/2018 à 11h35	Vendredi 23/11/2018 à partir de 16h00	
2 ^{ème} année CAP Esthétique		Vendredi 23/11/2018 à partir de 16h00	
2 ^{nde} Pro Esthétique	Lundi 03/09/2018 à 10h45	Vendredi 23/11/2018 à partir de 16h00	
1 ^{ère} Pro Esthétique		Vendredi 07/12/2018 à partir de 16h00	
Ter Pro Esthétique		Vendredi 23/11/2018 à partir de 16h00	
2 ^{nde} Pro ASSP	Lundi 03/09/2018 à 10h45	Vendredi 23/11/2018 à partir de 16h00	
1 ^{ère} Pro ASSP		Vendredi 23/11/2018 à partir de 16h00	
Ter Pro ASSP		Vendredi 07/12/2018 à partir de 16h00	
2 ^{nde} GT	Vendredi 14/09/2018 à 17h00	Vendredi 07/12/2018 à partir de 16h00	Mardi 26/03/2019 à partir de 16h00
1 ^{ère} ST2S		Vendredi 07/12/2018 à partir de 16h00	
Ter ST2S		Vendredi 07/12/2018 à partir de 16h00	

8. Association de Parents d'élèves (A. P. E. L.)

L'établissement collecte pour le compte de l'association de parents d'élèves une cotisation annuelle volontaire de 18 euros portée sur la facture transmise sur EcoleDirecte en septembre. Cette cotisation permet à l'association de parents de soutenir des actions en direction des élèves de l'établissement et de représenter localement et nationalement les parents d'élèves de nos établissements auprès de différentes instances (cf. courrier joint).

L'A. P. E. L. contribue chaque année au financement de différents projets au service des élèves. Les parents qui ne souhaiteraient pas adhérer à l'association sont invités à régler, dans un premier temps, la totalité de la cotisation à l'établissement puis, **avant le 2 novembre 2018**, à réclamer, directement à l'Apel le remboursement de cette cotisation par courriel à apel@st-antoine-ste-sophie.fr.

Appel à candidatures : si vous souhaitez proposer votre candidature, veuillez le faire savoir à l'aide du coupon qui sera joint à la convocation de l'Assemblée Générale de l'A. P. E. L. joint.

9. Messe de rentrée :

Afin de célébrer ensemble ce début d'année scolaire, les élèves se rendront à l'église de Bohain pour partager un temps de prière autour d'une messe de rentrée. Ce temps liturgique est prévu le 11/09/2018. Tous les parents qui le souhaitent sont les bienvenus. Les élèves ne participant pas seront impérativement présents dans l'établissement ce jour-là.

08h40 : appel dans les classes

08h55 : départ de l'établissement

09h15 : messe

10h30 : retour dans l'établissement

Si votre enfant ne participe pas à cette célébration, veuillez compléter le coupon ci-joint.

10. Calendrier :

Vacances de Toussaint	Du vendredi 19 octobre 2018 après la classe au 04 novembre 2018 inclus.
Vacances de Noël	Du vendredi 21 décembre 2018 après la classe au 06 janvier 2019 inclus.
Vacances d'hiver	Du vendredi 08 février 2019 après la classe au 24 février 2019 inclus.
Vacances de printemps	Du vendredi 05 avril 2019 après la classe au 22 avril 2019 inclus.
Pont de l'Ascension	Les élèves n'auront pas cours le vendredi 31 mai 2019.
Vacances d'été	Le vendredi 05 juillet 2019 après la classe.

11. Accueil :

Un accueil est assuré dès 8h00 et jusqu'à 17h00.

Matin et soir, un éducateur se trouve aux abords de l'établissement pour accueillir et orienter les élèves. Les entrées et sorties s'effectuent par la rue Curie.

Sur le temps de la pause méridienne, l'établissement ouvre à 13h10 et à 13h40. Les externes qui souhaitent participer à un club ou une activité le midi peuvent acheter un ticket repas le matin même (avant la récréation).

En raison du plan Vigipirate toujours en vigueur, il est interdit de stationner devant l'établissement.

12. Outils de communication :

⇒ **EcoleDirecte** : les parents peuvent consulter, avec un code d'accès personnel, un certain nombre d'informations en utilisant www.ecoledirecte.com : notes, cahier de textes de la classe, absences, sanctions, partie comptable, actualités. Les identifiants et mots de passe restent les mêmes qu'en 2017/2018, les nouveaux parents recevront les paramètres de connexion par mail en septembre.

Les parents veilleront à communiquer, à l'établissement, une adresse mail valide et à nous prévenir en cas de changement.

⇒ **Site** : Le site de l'établissement est accessible à l'adresse www.st-antoine-ste-sophie.fr

Messe de rentrée à **rendre uniquement si votre enfant n'y participe pas**

Mme et M. _____ responsable(s) de l'enfant _____, en
classe de _____

ont pris connaissance de la messe de rentrée prévue le 11/09/2018 et **n'autorisent pas leur enfant à y participer.**

Date : _____

Signature des responsables légaux :

Signature de l'élève :